

Exercice 1 p. 66

L'État en France

Présentation des documents

Le document 1 est extrait de la Charte du Conseil national de la Résistance publiée en mars 1944. Le CNR réunit les représentants des huit grands mouvements de la résistance intérieure française, ainsi que les leaders des deux grands syndicats d'avant-guerre (CGT et CFTC) et des six partis politiques de la III^e République, sous l'autorité du général de Gaulle. À la date de la parution du programme du CNR, le 15 mars 1944, la guerre n'est pas terminée et la France vit toujours sous occupation allemande. Ce programme, sous-titré les Jours heureux, se veut un projet de reconstruction politique et sociale pour l'après-guerre. Le document 2 est extrait d'une allocution du président Chirac sur la nation et l'évolution du rôle de l'État, tenue le 6 janvier 1998. Dès 1944, le régime républicain est restauré et le programme du CNR appliqué dans ses grandes lignes. Dès lors, le rôle de l'État ne cesse de croître. À partir des années 1980, les politiques libérales encouragent le désengagement progressif de l'État. La confrontation des deux documents illustre bien l'évolution de la conception du rôle de l'État en France entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et aujourd'hui.

Plan

I. L'État entre interventionnisme et libéralisme

- A. Au lendemain de la guerre, nationaliser pour reconstruire l'outil économique
- B. Dans les années 1990, soulager le budget de l'État en réduisant le secteur public

II. État-providence ou État régulateur ?

- A. La conquête de nouveaux droits sociaux garantis par l'État en 1945
- B. La remise en cause de l'État-providence

Conclusion

La confrontation des deux documents permet de montrer les différentes conceptions du rôle et de la place de l'État qui ont cours depuis 1944.